

Créer un répertoire centralisé des bénéficiaires d'aides publiques

Quel est le problème public que l'engagement réglera ?

Détaillez le problème, l'enjeu que l'engagement se propose de traiter, de solutionner.

La publication dans un format « open data » des données relatives aux bénéficiaires d'aides publiques en France est une obligation légale issue de multiples sources juridiques nationales et européennes. En plus de ces obligations, le Président de la République s'était engagé à faire appliquer cette transparence lors du « sommet du Partenariat pour un Gouvernement ouvert » en septembre 2020 ("toutes les mesures de relance devraient être disponibles en open data pour permettre aux citoyens de suivre l'argent"). Il s'agissait également d'un engagement du 3ème plan d'action national 2021-2023 (Engagement #19 : Renforcer la transparence du plan de relance)

Pourtant, cette obligation légale et cet engagement politique sont imparfaitement respectés et les données relatives aux aides publiques sont tardivement ou imparfaitement publiées par l'administration. Et lorsque les données sur les aides publiques sont publiées proactivement par l'administration, leur éparpillement sur les différents sites d'administrations les rendent difficiles d'accès. Par exemple, une recherche sur le site data.gouv.fr, censé compiler les jeux de données publiés par les administrations centrales et locales, permet de constater que les données essentielles des conventions de subvention sont davantage publiées par les collectivités territoriales qui octroient des subventions à des associations locales, que par les opérateurs de l'Etat qui attribuent des subventions aux montants beaucoup plus élevés aux entreprises. Autre exemple, le Ministère de l'économie a mis en ligne un tableau de bord du plan de relance, mais les données qu'il contient sont très parcellaires et mentionnent rarement les montants et l'identité des bénéficiaires des aides publiques du plan de relance.

Cet éparpillement et ce caractère imparfait des jeux de données publiés rendent la réutilisation des données complexe pour la société civile. Certaines données relatives aux aides publiques sont disponibles en open data de façon satisfaisante. C'est le cas par exemple des bénéficiaires français d'aides de Politique agricole commune. Mais pour beaucoup d'autres aides publiques, cette transparence est très lacunaire.

Quel est l'engagement ?

Formulez une phrase commençant par un verbe d'action qui sera le titre de votre engagement.

Expliquez en quelques lignes comment l'engagement sera mis en œuvre et pour quel(s) objectif(s). (ressources et moyens, bénéficiaires, bénéfices clés attendus).

Titre : Créer un répertoire centralisé des bénéficiaires d'aides publiques

Description : L'administration créer un jeu de données agrégé des bénéficiaires finaux d'aides publiques économiques. Les bénéficiaires finaux sont entendus comme les personnes morales, et éventuellement les personnes physiques, qui peuvent bénéficier d'aides publiques qui peuvent être :

- a) Les subventions telles que définies par l'article 9-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations;
- b) Les garanties de prêts ;
- c) Les garanties publiques pour le commerce extérieur prévues au chapitre II du titre III du livre IV du code des assurances ;
- d) Les participations financières de l'État par l'intermédiaire de l'Agence des participations extérieures de l'État et de BPI France.

Ce jeu de données est rendu accessible en ligne sur un portail dédié, facile d'accès, en format open data.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?

Détaillez la manière dont l'engagement répond au problème décrit (essayez, dans la mesure du possible, de justifier votre réponse par des travaux de recherche ou des exemples concrets d'expérimentations, afin de démontrer qu'il s'agit d'une solution efficace).

Des organisations de la société civile et des médias ont déjà fait part de leurs difficultés à analyser l'usage de l'argent public, notamment celui provenant du plan de relance européen. On peut citer notamment l'article « Malgré les engagements de Bruxelles, l'utilisation des fonds du plan de relance européen manque de transparence » d'Adrien Sénecat pour le journal Le Monde, publié le 29 juin 2022. Ou encore l'analyse de Transparency International France intitulée « La France doit faire toute la transparence sur le plan de relance » publiée le 3 octobre 2023.

Sans ces données, impossible d'enquêter sur d'éventuels cas de corruption ou de détournements de fonds publics, ou plus largement d'analyser une éventuelle captation systémique des fonds par des intérêts particuliers. Par ailleurs, cette transparence permet également d'éclairer les choix politiques qui sont faits pour l'usage de l'argent public, et de rendre redevable les responsables politiques pour ces choix.

Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs du PGO

Expliquez en quoi cet engagement contribue à renforcer les valeurs de transparence, participation et/ou redevabilité.

La transparence, la redevabilité et l'ouverture des données sont des valeurs centrales de l'OGP. Il s'agit d'un préliminaire à toute consultation du public et à toute démocratie participative sur l'usage de l'argent public.

Quels sont les impacts attendus ?

Listez les impacts à évaluer.

Un jeu de données agrégé des bénéficiaires d'aides publiques est mis en ligne dans un format open data. Il comprend notamment les données suivantes : l'identité du bénéficiaire de l'aide publiques (nom commercial, identifiant unique comme le SIREN pour les personnes morales, ou alors nom et prénom et mois et année de naissance pour les personnes physiques), le type d'aide perçu, la nature de l'aide, le montant exact de l'aide perçue, la date de versement, un bref descriptif du projet financé, le lieu d'implantation du bénéficiaire...

Ce jeu de données brut est rendu accessible aisément sur un portail en ligne, avec notamment des outils de data-visualisation, une fonction de recherche avancée...

Porteur de l'engagement

Transparency International France

Parties prenantes à associer

Ministère de l'économie et des finances
DINUM